

GUIDE D'UTILISATION DU FILM

QUI VA CHERCHER GISELLE À 3 h 45 ?



Avoir ou ne pas avoir d'enfants
quand travail et famille
sont quotidiennement en conflit...

**REGARDS
DE FEMMES**



Office
national du film
du Canada

National
Film Board
of Canada

Le film

Réalisation : Sylvie Groulx

Recherche : Lisette Quesnel

Production : Josée Beudet,
Programme Regards de femmes

Le guide d'utilisation

Recherche et rédaction : Louise Dugas

Documentation : Sylvie Groulx, Lisette Quesnel

Révision : Jacqueline Généreux

Graphisme : Guylaine Bérubé

Coordination : Marie-Pierre Tremblay

QUI VA CHERCHER GISELLE À 3 h 45 ?

N.D.L.R. — Le masculin et le féminin ont été utilisés chaque fois que le permettait la phrase. L'exclusion de la forme féminine a été faite occasionnellement dans le but de faciliter la lecture du document et ne doit pas être interprétée comme une décision discriminatoire envers les femmes.

© Office national du film du Canada 1990
Service de l'information, de la publicité et de la promotion
Case postale 6100, Succursale «A»
Montréal (Québec) H3C 3H5
Imprimé au Canada

ISBN : 0-7722-0182-X

TABLE DES MATIÈRES

Le film	3
Le guide	3
Quelques chiffres sur la dénatalité	4
Des conditions de travail difficiles	5
Quand le travail est plus valorisé que la maternité	5
Les garderies : un casse-tête insoluble	7
Enceinte et congédiée	8
L'emploi permanent : une denrée rare	9
La tension des rapports homme-femme	10
L'instabilité du couple	10
L'inextricable partage	11
Les enfants dérangent !	13
Vers un plus juste équilibre	14
Quelques questions pour clore la discussion	15
Bibliographie et références	16
Ressources	18
Comment et où se procurer le film	20

L E FILM

Dénonçant les conditions de vie des mères — et des pères — de famille sur le marché du travail, *Qui va chercher Giselle à 3 h 45 ?* aborde des questions essentielles. Existe-t-il une incompatibilité fondamentale entre carrière et maternité ? Quelle place les enfants occupent-ils dans notre société ? Témoignant de l'indifférence des employeurs envers la « parentalité », ce documentaire des plus actuels souligne également un certain optimisme des jeunes face à l'avenir. Si non seulement les femmes mais aussi les hommes revendiquent des structures de travail adaptées aux contraintes familiales, peut-être obtiendrons-nous une meilleure qualité de vie ?

L E GUIDE

À partir du récit que nous livrent les personnages, ce guide entend apporter un éclairage plus complet sur le film en examinant, entre autres, les principales causes de la dénatalité. Destiné au public en général, mais aussi aux animateurs et animatrices de groupes, ce document propose quelques pistes de réflexion, étoffées de statistiques pertinentes et d'une série de questions pouvant servir de base à une discussion. Pour plus d'information, une bibliographie sommaire relative aux problèmes soulevés, ainsi qu'une liste des conseils consultatifs provinciaux et fédéraux sur la situation de la femme sont fournies à la toute fin.

Note aux animateurs et animatrices de groupes

Les questions proposées à l'intérieur du guide peuvent être modifiées en fonction des attentes des participants et participantes.

La baisse des naissances a été plus brutale au Québec qu'ailleurs. En effet, le taux de natalité, parmi les plus élevés en 1960, avec quatre enfants par femme, est tombé à 1,8 enfant en 1972. « Une chute de 55 %, un record inégalé en Occident. »¹ Aujourd'hui au Québec, ce taux est d'environ 1,4 enfant par femme, soit 20 % de moins que dans le reste du Canada², un chiffre extrêmement bas si on considère qu'il faudrait environ 2,1 enfants par femme en âge de procréer³ pour maintenir la population à son niveau actuel.

Jusqu'à quel point les problèmes reliés aux conditions de travail, aux rapports homme-femme et au désir d'acquiescer davantage de biens matériels ont-ils contribué à cet effondrement démographique ? C'est ce que ce document entend examiner. Précisons d'emblée que les femmes n'ont jamais cessé de vouloir des enfants. C'est le nombre de grossesses par individu qui a diminué. En 1900, elles étaient 25 % à ne pas avoir eu au moins un enfant au cours de leur vie, alors qu'aujourd'hui on ne parle plus que de 10 ou 15 %.⁴

Selon les plus récents sondages, les Québécois mettraient au monde un plus grand nombre d'enfants s'ils étaient assurés d'obtenir, par ordre de priorité : des congés parentaux (même sans salaire!) avec garantie de retrouver leur emploi ; des congés de maternité payés ; des horaires de travail flexibles ; un réseau de garderies plus adéquat ; enfin, une hausse des allocations familiales.⁵

Présentement, « les entreprises canadiennes ne veulent pas entendre parler d'une législation qui reconnaîtrait aux travailleurs des congés supplémentaires pour responsabilités familiales ». ⁶ Les syndicats appuieraient une telle législation mais, pour le moment, leur priorité va à la sécurité d'emploi. De leur côté, les hommes d'affaires ne pensent pas qu'une nouvelle structure de travail engendrerait moins de stress pour ceux et celles qui ont des enfants et 90 % d'entre eux ne croient pas qu'un congé parental d'un an puisse même remédier au problème de la dénatalité.⁷

Les solutions proposées pour contrer la baisse du taux de naissance semblent donc se buter surtout à la résistance des employeurs. Les femmes devraient continuer à faire des enfants et à travailler comme si rien à la maison ne devait nuire à leur productivité. Ni les grossesses, ni la disponibilité de la gardienne, ni la rougeole du petit dernier. Lorsque, dans trois ans, huit femmes sur dix seront sur le marché du travail⁸, les employeurs conserveront-ils la même attitude à l'égard des contraintes familiales ?

Pour un grand nombre de femmes, réussir à la fois comme professionnelle et comme mère de famille est devenu une mission laborieuse. Pour les autres, celles qui choisissent de demeurer à la maison, s'occuper d'un bébé représente souvent l'isolement et le dénigrement car, depuis quelques années, la maternité a été dépréciée par rapport au travail.

QUAND LE TRAVAIL EST PLUS VALORISÉ QUE LA MATERNITÉ

Même si elle bénéficiait d'un congé sans solde de deux ans, Johanne a repris son emploi six mois après son accouchement parce que « moralement », elle en avait besoin. Clothilde

exprime clairement l'urgence de « sortir de la maison » : « J'aime bien les enfants, mais quand arrive la fin de la journée, j'ai besoin de changer d'air. (...) Si je ne travaillais pas, faudrait que je sorte, faudrait que je fasse quelque chose. »

L'arrivée des femmes sur le marché du travail entraîne des conséquences surprenantes. Elles ont désormais l'impression de ne pouvoir se réaliser qu'en dehors de la sphère familiale, ce qui pousse certaines à renoncer à la maternité. Francine, avouant qu'un enfant compromettrait ses chances de réussite professionnelle, explique ce glissement d'intérêt. Selon elle, le regard de la société s'est déplacé du modèle de la femme à la maison à celui de la femme « attaché-case » qui conquiert « sa place dans la jungle ».

Questions

- Dans notre société, croyez-vous que le travail à l'extérieur est plus valorisé que la maternité ?
- Pensez-vous que les femmes « sans enfant » ont plus de chances de trouver un emploi mieux rémunéré et d'être promues à des échelons supérieurs ?
- En vous référant à l'exemple de Johanne, quelle raison vous inciterait (ou vous a incitée) à revenir sur le marché du travail après un accouchement : le besoin d'argent ou l'envie de sortir du foyer ?
- Pour ne pas sacrifier leurs ambitions professionnelles, plusieurs mères de famille se transforment en « superwomen ». Selon vous, ce modèle est-il une réussite ou un échec ?
- Comment réagissez-vous au fait que Pauline accepte de vivre de l'aide sociale pour mieux s'occuper de ses enfants ?

Saviez-vous que...

- Selon une étude réalisée auprès de 391 Québécoises, les femmes qui ont le moins d'enfants sont parmi les plus scolarisées et celles dont les revenus sont les plus élevés.⁹
- Pour certaines femmes, avoir un enfant est souvent désavantageux sur le plan professionnel. À Montréal, par exemple, 60 % des avocats estiment que les responsabilités familiales n'ont eu aucun effet sur le déroulement de leur carrière, alors que 76 % des avocates jugent que leur rôle de mère les empêche d'accepter des responsabilités additionnelles, donc d'accéder à des postes importants.¹⁰

LES GARDERIES : UN CASSE-TÊTE INSOLUBLE

Les problèmes de garderie sont souvent tributaires des contraintes d'horaires. Travaillant sur appel, Yves doit être disponible vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. Comment trouver quelqu'un pour garder ses enfants à quelques minutes d'avis ?

Enceinte, Johanne a bénéficié d'excellentes conditions de travail. C'est après son accouchement que ses ennuis avec les gardiennes ont commencé à ressembler à un jeu de chaises musicales. À la STCUM*, les hommes ont accepté les chauffeuses d'autobus à la condition que rien ne soit modifié dans la structure de travail, ni les horaires, ni les congés. La loi de l'ancienneté force Johanne à travailler le soir, la nuit, le week-end. Elle se débrouille comme elle peut pour faire garder son fils.

Questions

- Johanne savait qu'elle aurait de la difficulté à trouver une gardienne. « Mais pas tant que ça », dit-elle, découragée. Avez-vous déjà rencontré des problèmes similaires ? Accepteriez-vous de faire garder votre enfant par quelqu'un de votre famille ? Par votre voisine ?
- Trouvez-vous qu'il en coûte trop cher pour mettre votre enfant en garderie ? Selon vous, existe-t-il d'autres solutions ?
- Si, demain, vous trouviez quelqu'un pour s'occuper de votre enfant durant vos heures de travail, auriez-vous un bébé tout de suite ?
- Comment réagirait votre patron si un jour vous arriviez au travail avec votre enfant parce que vous n'avez trouvé personne pour le garder ?

Saviez-vous que...

- Environ 85 % des parents d'enfants d'âge préscolaire ont recours à des services de garde non reconnus par l'État, dont la qualité ne peut être garantie.¹¹ En 1987, les services de garde répondaient à environ 15 % des besoins réels.¹²

* Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

- Pour les enfants d'âge scolaire, les frais de garderie atteignent environ 8 \$ par jour par enfant et 15 \$ pour les bambins d'âge préscolaire.¹³ Pour les couples qui ont deux enfants en bas âge, le montant à déboursier représente plus que le coût d'un loyer.
- La plupart des entreprises sont favorables aux garderies en milieu de travail.¹⁴ Pourtant, en 1986, il n'y en avait que huit au Québec.¹⁵

ENCEINTE ET CONGÉDIE

Dans les secteurs non syndiqués comme la restauration, le commerce, le secrétariat et le milieu manufacturier, plusieurs femmes enceintes se font congédier, aujourd'hui, sous de faux prétextes. Mère de deux enfants, Clothilde a été « remerciée » la première fois parce qu'une serveuse enceinte « ce n'est pas esthétique ». Un congédiement pour grossesse étant illégal, elle a gagné son procès. Lors de son deuxième congédiement, son autre patron avait pris ses précautions. Il l'a mise à la porte pour « in-subordination ».

France, elle, travaille comme journaliste à la pigo et ne bénéficie d'aucune sécurité d'emploi. « À *La Presse*, dit-elle, je ne leur ai pas dit que j'suis enceinte. (...) J'ai pas honte, j'ai peur... J'ai peur à ma job. »

Questions

- France a camouflé sa grossesse à ses employeurs parce qu'elle a peur de perdre son emploi. Comme elle, la crainte de vous retrouver « dans la rue » vous empêche-t-elle d'avoir un (autre) enfant ?
- Alors que vous étiez enceinte, avez-vous déjà été congédiée sous de faux prétextes ? Saviez-vous que vous disposiez de recours contre votre employeur ? Connaissiez-vous un endroit où vous adresser pour obtenir gain de cause ?

Saviez-vous que...

- « Les congés de maternité sans perte de salaire ainsi que l'accès à des congés parentaux pour les mères et les pères ne sont une réalité que pour une travailleuse sur cinq. »¹⁶
- « À la Commission des normes du travail, les plaintes ayant trait à des congédiements pour motif de grossesse sont passées de 35 % à 40 % entre 1984 et 1987. » C'est sans compter celles qui refusent de protester.¹⁷

L'EMPLOI PERMANENT : UNE DENNÉE RARE

D'ici à l'an 2000, 50 % de la population active occupera un poste à temps partiel.¹⁸ C'est dire que la possibilité de dénicher un emploi permanent avec avantages sociaux diminue d'année en année. Quand il devient impossible de planifier sa vie au-delà de 24 heures, comment pourvoir à la sécurité d'un enfant ? Yves en sait quelque chose. Il a dû se départir temporairement de la garde partagée de ses filles pour s'assurer un emploi convenable. « C'était ça ou la banqueroute », dit-il, dépassé.

Questions

- Aujourd'hui, croyez-vous que les jeunes, comme Yves et Pauline, sont moins préoccupés par la réussite professionnelle que la génération précédente, donc plus enclins à fonder une famille ?
- Comment envisagiez-vous la maternité à 15 ans ou 20 ans ? Avez-vous modifié votre point de vue depuis ? Pensez-vous qu'une femme de 35 ans est trop âgée pour avoir un enfant ?
- Outre les difficultés d'ordre économique, d'autres problèmes (environnement, climat politique...) étouffent-ils, selon vous, le désir d'avoir des enfants ?

Saviez-vous que...

- En septembre 1989, au Canada, 36 000 emplois à temps plein ont été supprimés alors que 45 000 emplois à temps partiel étaient créés.¹⁹
- En 1986, 58 % des 20 à 24 ans et 38 % des 25 à 34 ans ont dû se contenter d'un emploi sans avantages sociaux. Entre 1976 et 1986, la proportion de ceux qui ont travaillé à temps partiel, faute de mieux, est passée de 17 % à 37 %.²⁰
- La majorité des femmes ont leur premier enfant vers 28 ou 29 ans.²¹

De toutes les raisons évoquées pour expliquer la dénatalité, la fragilité des unions est sans doute parmi les plus manifestes. Craignant un divorce, les femmes, qui représentent 75 % des travailleurs touchant un salaire minimum²² et 70 % des travailleurs à temps partiel²³, ont peur de se voir attribuer l'entière responsabilité des enfants et de se retrouver par la suite dans des conditions économiques impossibles. Autre conséquence de ce déséquilibre économique, ce sont souvent les femmes qui abandonnent leur emploi pour se consacrer aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants, leur salaire étant jugé d'« appoint ».

L'INSTABILITÉ DU COUPLE

« Les femmes ne veulent plus d'enfants ! », se plaignent les démographes. Mais comment peuvent-elles songer à en avoir si, comme Francine, la relation avec leur « chum » se détériore toujours après quelque temps ? Et comment peuvent-elles penser en élever deux ou trois quand elles craignent, comme Johanne, de faire face un jour à un divorce ?

Questions

- Croyez-vous que les femmes font moins d'enfants parce qu'elles ont peur de les élever seules ?
- Qu'arriverait-il de vous et de votre enfant, advenant un divorce ?
- Croyez-vous que le fait d'avoir des enfants empêche une seconde union ?

Saviez-vous que...

- De 15 ans qu'elle était à la fin des années 60, la longévité moyenne des mariages au Québec est maintenant réduite à huit ans.²⁴ Aujourd'hui, une famille sur cinq est monoparentale.²⁵
- Lors d'un divorce, environ 40 % des mères monoparentales deviennent prestataires de l'aide sociale, contre moins de 10 % chez les pères.²⁶
- Environ 75 % des hommes séparés ou divorcés n'obtempèrent pas à l'ordonnance de la Cour de payer une pension alimentaire.²⁷

- Après une séparation, le niveau de vie des hommes augmente de 42 % en moyenne. Chez les femmes et les enfants, il diminue de 73 %.²⁸

L'INEXTRICABLE PARTAGE

Les hommes veulent-ils absolument des enfants et, surtout, sont-ils prêts à participer à leur éducation et aux tâches domestiques ? Pour Johanne, la réponse est indéniable. « Je crois que la femme en fait toujours plus que l'homme. (...) Mon mari en fait beaucoup parce qu'il est obligé d'en faire. (...) Mais quand le petit est malade la nuit (...), c'est moi qui se lève même si j'ai fini (de travailler) à une heure et demie du matin. » France, elle, croit au partage équitable et demeure optimiste quant à l'implication de son « chum ». Yves, pour sa part, est sceptique : « Ça flotte dans l'air, la nouvelle génération, les « nouveaux » hommes, mais ce n'est pas si vrai que ça. »

Questions

- « Depuis vingt ans, les hommes ont découvert les enfants, mais ils n'ont pas pour autant découvert les femmes. » Ce commentaire de Francine vous apparaît-il juste ?
- Pourquoi le partage des tâches est-il plus équitable chez les couples où l'épouse gagne un salaire élevé ?
- Croyez-vous que les femmes se sentent menacées lorsque le contrôle de l'éducation des enfants ou des tâches ménagères leur échappe ?
- Selon vous, le désir d'avoir un enfant hante-t-il autant les hommes que les femmes ? Sont-ils aussi aptes qu'elles à s'occuper de leurs enfants ?
- Croyez-vous que le marché du travail serait plus attentif aux contraintes familiales si tous les hommes, par exemple, refusaient de faire des heures supplémentaires pour s'occuper des enfants ?

Saviez-vous que...

- Quand la question du partage des tâches ne suscite aucune mésentente dans un couple, c'est que les femmes « acceptent d'en faire beaucoup plus que les hommes »!²⁹
- Encore aujourd'hui, les travailleuses à temps plein passent environ trois fois plus d'heures par semaine que les hommes à effectuer des travaux domestiques.³⁰
- La participation des hommes aux tâches ménagères est beaucoup plus forte chez les jeunes. De même, « plus la femme... touche un salaire élevé, plus son époux assume une part importante du fardeau des travaux ménagers ».³¹
- De plus en plus d'hommes sont confrontés aux mêmes défis que les femmes. Actuellement, les pères représentent 17,5 % des 253 000 familles monoparentales au Québec et leur nombre a doublé depuis la dernière décennie.³² Curieusement, ils sont mieux perçus sur le marché du travail que leurs consœurs et ils ont moins de difficultés qu'elles à refaire leur vie. Le besoin de s'occuper des tout-petits le samedi soir « est considéré comme un signe de maturité, non comme un problème. »³³

Notre société n'est pas conçue pour respecter et accueillir les enfants. Les marmots coûtent cher. Ils perturbent notre carrière, notre confort, nos loisirs. D'ailleurs, où les met-on, les enfants, quand ils ne sont pas bienvenus partout? Pour Yves et Pauline, les jeunes sont obligés de devenir rapidement autonomes, puis de se frayer un chemin quasiment seuls. Ils ont plus d'argent, de jouets, mais les rapports avec leurs parents sont plus restreints.

Questions

- Selon vous, la quête du confort matériel nuit-elle au désir d'avoir un enfant?
- En quoi l'arrivée d'un enfant changerait-elle votre mode de vie?
- Quel est votre niveau de tolérance à l'égard des enfants? Par exemple, vous sentez-vous « agressé-e » lorsque vous entendez un bébé pleurer dans un lieu public (banque, restaurant, centre commercial, etc.)?

Saviez-vous que...

- Il faut 100 000 \$ pour élever un enfant jusqu'à l'âge de 19 ans, dont 18 000 \$ les six premières années. Ce montant ne comprend pas les frais de garderie et d'études universitaires.³⁴
- D'après le magazine *Protégez-vous*, « vous devrez réviser vos priorités et changer votre niveau de vie, si vous décidez de donner naissance à un troisième enfant. Vous passerez des vacances en camping plutôt que dans un hôtel, pratiquerez le ski de fond plutôt que le ski alpin et vous cuisinerez des plats tout simples ». Il faut « s'attendre à ce que les petits luxes viennent en dernier ».³⁵
- À Montréal, plusieurs propriétaires refusent de louer des logements à des femmes monoparentales « à cause de la présence des enfants ».³⁶

L'apport des femmes sur le marché du travail est devenu indispensable. Si elles cessaient d'occuper un emploi, « 61 % des familles canadiennes seraient sous le seuil de la pauvreté ». ³⁷ Par conséquent, l'accroissement du nombre de travailleuses est irréversible. Pour promouvoir une hausse des naissances, il faut donc espérer d'autres solutions que le retour des femmes à la maison. La structure du travail devra s'ajuster, entre autres, aux exigences de la vie familiale et les rapports homme-femme progresser vers un plus juste équilibre. Tout, ici, tient à un respect ravivé pour la famille et les enfants.

Au cours des six premiers mois de 1989, le nombre de parents qui ont accueilli un troisième rejeton a augmenté de 12 %. ³⁸ Même si l'aide gouvernementale aux familles (4 500 \$ pour un troisième enfant) a pu favoriser une hausse du taux des naissances, cette légère augmentation est-elle pour autant le signe d'une remise en question substantielle ?

- Au Québec, les politiques natalistes visent, entre autres, à verser 4 500 \$ aux familles pour la naissance d'un troisième enfant. En ce qui vous concerne, cette allocation familiale est-elle suffisante pour vous inciter à faire un autre enfant ? Si non, quelles mesures souhaiteriez-vous ?
- Selon des études, la majorité des femmes cessent de travailler après avoir mis au monde un troisième enfant. Croyez-vous qu'en offrant de l'argent aux familles, le gouvernement veuille redorer le blason de la maternité et forcer les femmes à rester dans leur cuisine ?
- Au lieu de proposer, comme au Québec, une hausse des allocations familiales pour contrer la dénatalité, la Belgique a choisi d'améliorer les conditions de vie des femmes en prônant, entre autres, l'« équité salariale ». Que pensez-vous de cette mesure ?
- Certaines femmes affirment que la dénatalité correspond à une baisse normale du nombre de grossesses non désirées, et comprennent mal qu'il faille à tout prix s'en inquiéter. Selon vous, pourquoi le gouvernement tient-il à augmenter le taux de natalité ?
- Selon vous, les frais d'éducation devraient-ils être assumés par l'ensemble de la population ou par les parents seulement ?
- Une des phases importantes du développement de l'enfant est de la naissance à 6 ans. Durant cette période, des travailleuses à bout de ressources sont obligées de confier l'éducation de leurs enfants à des inconnus ou à des services de garde non contrôlés par l'État. Pour remédier à ce problème, êtes-vous d'accord avec l'implantation d'un réseau de garderies régi et financé entièrement par l'État ?
- D'aucunes prétendent qu'après vingt ans de féminisme, « la femme n'a jamais été dans de pires conditions ». Croyez-vous que le statut des femmes se soit amélioré ? Pensez-vous qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir ?

Monographies

- Castelli, Mireille D. *La Femme libérée (ou le dilemme insoluble)*, Éd. Québec-Amérique, Montréal, 1984.
- DeSingly, François. *Fortune et infortune de la femme mariée : sociologie de la vie conjugale*, Éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1987.
- Robert, Isabelle. *Les soleils à venir : carrière, amour, enfants : peut-on tout concilier, tout réussir?*, Éd. Libre Expression, Montréal, 1985.
- Ross, Martine. *Le prix à payer pour être mère*, Éd. du Remue-Ménage, Montréal, 1983.
- Vandelac, L., Bélisle D., Gauthier A. et Pinard Y. *Du travail et de l'amour. Les Dessous de la production domestique*, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1985.

Documents (autres que ceux cités en référence)

- Toyman, Sherri. *L'écart des réalités : combler l'écart entre les besoins des femmes et les programmes et revues offerts*, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa, avril 1988.
- La Fédération des femmes du Québec. *Spécial Colloque 1988 ---- Vers l'an 2000 : mère et travailleuse, un défi relevable?*, dans *Le Féminisme en revue*, vol. 1 n° 4, avril 1988.

Articles (autres que ceux cités en référence)

- Falardeau, Louis. Série : *Un Québec sans enfant*, dans *La Presse*, 10, 12, 14, 15, 16 et 17 septembre 1988.
- Paradis, France. *Les enfants qui dérangent*, dans *La Presse*, 19 septembre 1988.
- Pelletier, Francine. *Recherchés : hommes voulant procréer*, dans *La Presse*, 7 juillet 1987.
- Pelletier, Francine. *À l'ombre des bébés en fleur*, dans *La Presse*, 24 septembre 1988.
- Dossier : *Les enfants qu'on n'a plus*, dans *L'Actualité*, vol. 12, n° 7, juillet 1987, p. 30-40.
- Dossier : *La Dénatalité*, dans *Relations*, n° 537, janvier-février 1988, p. 9-17.
- Dossier : *Politique familiale : des cent idées des mères à l'État sans idée*, dans *La Vie en rose*, mai 1987, p. 18-30.

Références

1. Simard, Mireille. S.O.S. Bébés, dans *Châtelaine*, vol. 27, n° 10, octobre 1986, p. 54.
2. Mathews, George. *Il est encore trop tôt pour désespérer du Québec*, dans *L'Analyste*, n° 18, été 1987, p. 16.
3. Turcot, Gisèle. *Anne, ma sœur Anne*, dans *Relations*, n° 537, janvier-février 1988, p. 10.
4. Bessette, Louise. *Celles qui ne veulent pas d'enfants*, dans *La Vie en rose*, mars 1987, p. 33.
5. (Ces résultats sont basés sur un choix de réponses suggérées.) Sondage Crop-La Presse, 17 septembre 1988.
6. *Non à une loi sur les congés pour responsabilités familiales*, dans *La Presse*, 2 décembre 1988.
7. Bonhomme, Jean-Pierre. *Les hommes d'affaires sont contre les congés parentaux*, dans *La Presse*, 26 mai 1988.
8. Lortie, Marie-Claude. *Le nombre de mères grandit sur le marché du travail*, dans *La Presse*, 14 mai 1989.
9. Bessette, Louise, loc. cit., p. 30.

10. Forest, François. *Beaucoup d'avocates délaissent leur emploi à cause des tâches familiales*, dans *La Presse*, 24 décembre 1988.
11. Guénette, Françoise. *Qui gardera André?*, dans *La Vie en rose*, mai 1987, p. 5.
12. *Ibidem*.
13. *Ibidem*.
14. Bonhomme, Jean-Pierre, loc. cit.
15. Guénette, Françoise, loc. cit., p. 5.
16. Simard, Monique et Hébert, Danielle. *Le Budget provincial : l'oeuf et l'argent*, Confédération des syndicats nationaux (CSN), 26 mai 1988, p. 2.
17. des Rivières, Paule. *Nathalie, Yolaine, Janice, Suzanne : enceintes et congédiées comme 240 autres l'an dernier*, dans *Le Devoir*, 7 mai 1988.
18. *Le Journal du travail*, vol. 7, n° 6, juillet-août 1985.
19. *La Presse*, 7 octobre 1989.
20. Éthier, Chantal. *Le Nouveau Rêve américain : une vraie job?*, dans *Châtelaine*, vol. 30, n° 11, novembre 1989, p. 45.
21. Escomel, Gloria. *Carrière ou Enfant d'abord?*, dans *La Gazette des femmes*, janvier-février 1988, p. 12.
22. Lamon, Georges. *La femme moderne est devenue un ordinateur ambulancier*, dans *La Presse*, 5 mars 1987.
23. Saint-Pierre, Marie-Hélène. *Spécificité du chômage des femmes*, dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 2, octobre 1985, p. 180.
24. Lamontagne, Gilles-G. *Les Monopapas*, dans *Châtelaine*, vol. 30, n° 11, novembre 1989, p. 146.
25. Forest, François. *Une famille sur cinq est monoparentale*, dans *La Presse*, 6 mai 1989.
26. Lamontagne, Gilles-G., loc. cit., p. 148.
27. Roberge, Huguette. *La Fédération des femmes du Québec fustige Betty Friedan et les Real Women*, dans *La Presse*, 7 mars 1987.
28. Forest, François. *Le féminisme a libéré l'homme mais la femme « n'a jamais été dans de pires conditions »*, dans *La Presse*, 13 octobre 1988.
29. Sondage Crop-La Presse, 17 septembre 1988.
30. Lortie, Marie-Claude, loc. cit.
31. McKenzie, Donald. *Encore aujourd'hui, le partage des tâches domestiques continue à faire problème*, dans *La Presse*, 4 février 1987.
32. Lamontagne, Gilles-G., loc. cit., p. 146.
33. *Ibidem*.
34. *Lorsque l'enfant parle, le cercle de famille s'appauvrit*, dans *La Voix Royale*, publié par la Banque Royale, printemps 1986, p. 18.
35. Paquette, Danielle. *Le Coût d'un troisième enfant*, dans *Protégez-vous*, août 1987, p. 12.
36. Gagnon, Martha. *Plusieurs femmes chefs de famille n'arrivent pas à se loger à Montréal : 20 refus pour une mère de deux enfants*, dans *La Presse*, 22 juin 1988.
37. Lamon, Georges, loc. cit.
38. *12 % plus d'enfants de troisième rang*, dans *La Presse*, 3 octobre 1989.

ALBERTA

Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Alberta
Place Highfield
10010, 106^e Rue, Bureau 1004
Edmonton (Alberta) T5J 3L8
(403) 422-0668

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Île-du-Prince-Édouard
C.P. 2000
Charlottetown (I.-P.-É.) C1A 7N8
(902) 368-4510

MANITOBA

Conseil consultatif sur la situation de la femme
450-500, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 3X1
(204) 945-6281

NOUVELLE-ÉCOSSE

Conseil consultatif sur la situation de la femme de la Nouvelle-Écosse
C.P. 745
Halifax (N.-É.) B3J 2T3
(902) 424-7548/8662/8664

NOUVEAU-BRUNSWICK

Conseil consultatif sur la situation de la femme du Nouveau-Brunswick
95, rue Foundry, Bureau 207
Moncton (N.-B.) E1C 5H7
(506) 853-1088

ONTARIO

Conseil consultatif sur la situation de la femme
110, rue O'Connor, 9^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 5R5
(613) 992-4975

QUÉBEC

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme
2021, rue Union, Bureau 875
Montréal (Québec) H3A 2S9
(514) 283-3123

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme
220, 4^e Avenue s.-e., Bureau 270
C.P. 1390, Succ. «M»
Calgary (Alberta) T2P 2L6
(403) 292-6668

Purdy's Wharf, Bureau 207
1959, rue Upper Water
Halifax (N.-É.) B3J 3N2
(902) 424-7548/8662/8664

Conseil consultatif de l'Ontario sur la condition féminine
880, rue Bay, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N3
(416) 326-1840

Conseil du statut de la femme
8, rue Cook, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5J7
1-800-463-2851 ou
(418) 643-4326/2626

SASKATCHEWAN

Conseil consultatif sur la situation de la femme de la Saskatchewan
C.P. 2204
Kinderley (Saskatchewan) S0L 1S0
(306) 463-4464

TERRE-NEUVE

Conseil consultatif provincial sur la situation de la femme
Terre-Neuve et Labrador
131, chemin Lemarchant
St. John's (T.-N.) A1C 2H3
(709) 753-7270

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Conseil consultatif sur la situation de la femme des Territoires du Nord-Ouest
C.P. 1320
Yellowknife (T. N.-O.) X1A 2L9
(403) 920-8775/8776

YUKON

Conseil consultatif sur la situation de la femme du Yukon
a/s Women's Directorate
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
(403) 667-5182

**COMMENT ET OÙ
SE PROCURER LE FILM**

Le film *Qui va chercher Giselle à 3 h 45?* a été produit par le programme Regards de femmes de l'Office national du film du Canada et il est distribué par l'Office national du film du Canada. Il peut être *acheté* ou *loué* en 16 mm ou en vidéocassettes tous formats auprès des bureaux de l'ONF au Canada. Il est également disponible pour *prêt*, *location* ou *consultation sur place* dans plusieurs bibliothèques publiques, à certaines conditions.

Couleur**Durée : 55 minutes 7 secondes****N° d'identification : C 0289 090****Pour commander :****Provinces atlantiques : 1-800-561-7104****Québec : 1-800-363-0328****Ontario : 1-800-267-7710****Ouest du Canada, Yukon et****Territoires du Nord-Ouest : 1-800-661-9867**